Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-212200851-20260311-D2026_02_005-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE KERBORS

Séance du 06 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le six mars à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de KERBORS, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Gildas LE BEVER, Maire de la commune de Kerbors, sur convocation qui leur a été adressée le 27 février 2026.

Etaient présents : M. Gildas LE BEVER et M. Michel PILARD, M. Aurélien LE CHALONY, M. Gérard MONNIER et M. Philippe URFIÉ.
Mme Marie-Louise ANDRÉ, Mme Annie HEGARET, Mme Marie JEZEQUEL, Mme Caroline KERAMBRUN et Mme Karine PIRIOU.
Absents excusés : Mme Coralie BEAUVAIS
Absents : -
Secrétaire : Mme Caroline KERAMBRUN **Assistait** : Gilda MANARIN, secrétaire de mairie

Membres de référence : 11	Membres en exercice : 11	Membres ayant pris part à la délibération : 10

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DE L'EXERCICE 2025

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-31,
Vu le compte de gestion de l'exercice 2025, dressé par Monsieur le receveur municipal et remis à Monsieur le Maire,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif et celles du compte de gestion.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les comptes de gestion des budgets, principal et annexe, pour l'exercice 2025, établi par Monsieur le receveur municipal.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Le Maire,
Gildas LE BEVER



Délibération n°2026-02-05